

BALLET DIVERTIMENTO

ÉCOLE ET CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION STAGE D'ÉTÉ INTENSIF 2024

Prénom		Nom	
Adresse		Ville	
Province Code post	al		
Date de naissance (jj-mm-anne	ée)/	Âge	☐ Garçon ☐ Fille ☐ Autre
École de danse déjà fréquenté	e		
Nombre de classes/semaine _			
Reçu d'impôts au nom de :			
Frais d'inscription * 50\$ (comp	oris dans le prix)		
STAGE INTENSIF-juillet ☐ 2-5 juillet	□ 8 -12 juillet	□ 15 -19 juillet	
□1 ^{er} semaine 575 \$*	□2 semaines 1100\$	□3 semaines 1575	5\$
Frais d'inscription * 50\$ (compris dans le prix) STAGE DE PERFECTIONNEMENT-août audition sur rendez-vous admin@balletdivertimento.com SECONDAIRE (12 à 17 ans) □ 19 août au 30 août 600\$ (demi-journée) FORMATION PROFESSIONNEL (17 -21 ans) □ 12 août au 30 août 900\$ (demi-journée)			
Province Code postal	Té	el rés	Tél Cell
Tél travail	Courriel		
			Tél Cell
Tél travail	Courriel		
j'autorise le personnel médical sélect santé et du bien-être de mon enfant. la responsabilité de mon enfant dura	tionné par Ballet Divertimento . Je comprends que durant les ent ces périodes.	à initier toutes procédur pauses du midi et entre	ntualité où je ne serais pas joignable lors d'une urgence, res médicales nécessaires pour assurer la continuité de la les classes, mon enfant ne sera pas supervisé et j'assume Tél
No d'assurance maladie			
Signature:			
MODE DE PAIEMENT comptant, crédit ou	débit, chèque à l'ordre de Ballet Di	vertimento	

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT Pour obtenir un remboursement, le parent doit communiquer par écrit à Ballet Divertimento pour s'assurer que le dossier soit fermé. La date de réception de l'avis sera considérée comme la date officielle d'arrêt. Il obtiendra un remboursement des frais de cours au prorata des cours suivis moins une indemnité représentant 10% du prix des cours non suivis jusqu'à un maximum de 50 \$ (article 195 de R.S.Q. chapitre P-40.1 de la Loi sur la Protection du Consommateur). Une annulation d'inscription avant la première journée de stage recevra un remboursement complet des frais payés à l'exception des frais d'inscription.